

N° d'ordre CNaCES	Date d'arrivée
	...../...../.....

<b>DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION</b> <input type="checkbox"/> MASTER <input checked="" type="checkbox"/> MASTER D'UNIVERSITE SPECIALISE	
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle demande	<input type="checkbox"/> Demande de renouvellement de l'accréditation, selon le nouveau CNPN

Université	IBN TOFAIL
Établissement dont relève la filière	INSTITUT DES MÉTIERS DU SPORT
Département d'attache de la filière	
Intitulé de la filière (intitulés dans la langue d'enseignement de la filière et en langue Arabe)	DROIT DU SPORT قانون الرياضة
Options de la formation, le cas échéant (intitulés dans la langue d'enseignement de la filière et en langue Arabe)	

### Important

1. Le présent descriptif comprend 16 pages. Il doit être dûment rempli et adressé au secrétariat de la CNCES (Direction de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique). Elle doit comporter les avis et visa du :
  - ✓ Coordonnateur pédagogique de la filière ;
  - ✓ Chef du département d'attache de la filière ;
  - ✓ Président du conseil de l'établissement dont relève la filière ;
  - ✓ Président du conseil de l'université.
2. La demande d'accréditation doit être remise en **un exemplaire sur support papier et une copie sur support électronique (format « Word » et format « PDF », comportant les avis et visas requis ainsi que tous documents annexes).**
3. Le descriptif dûment renseigné, doit se conformer au **Cahier des Normes Pédagogiques Nationales.**
4. L'offre de formation de l'université doit être cohérente et se baser sur des critères, d'opportunité, de qualité, de faisabilité et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département, de l'établissement et de l'université. La demande d'accréditation doit satisfaire aux moyens humains et matériels nécessaires à la bonne mise en œuvre de la filière considérée.
5. Lors de l'élaboration des filières, des tronc communs sont à prévoir entre les filières du même champ disciplinaire afin de permettre les passerelles entre filières au sein de l'établissement ou avec d'autres établissements. Aussi, il faut éviter la multiplicité des filières dans une même discipline. Le projet de la filière est élaboré par une équipe pédagogique qui relève d'un ou de plusieurs départements, selon le présent descriptif. Les projets de filières doivent être soumis au préalable à une évaluation au niveau de l'établissement et de l'université. Le projet de la filière comportant les avis et visa du département d'attache de la filière est soumis par le département au conseil de l'établissement pour approbation, puis au Conseil de l'Université pour adoption tout en veillant au respect des normes pédagogiques nationales. Les demandes d'accréditation, une fois adoptées par les conseils de l'établissement et de l'université, sont transmises au Ministère pour accréditation. Les demandes d'accréditation de l'université sont accompagnées d'une note de présentation de l'offre globale de formation de l'université (opportunités, articulation entre les filières, les parcours de formation et les passerelles entre les filières...)
6. Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation :
  - Un CV succinct du coordonnateur pédagogique de la filière ;
  - Les engagements des intervenants externes à l'université ;
  - Les engagements des partenaires socio-professionnels.
7. Si l'espace réservé à une rubrique est insuffisant, utiliser des feuilles sup
8. Élémentaires.

## AVIS ET VISAS

### Le coordonnateur pédagogique de la filière \*

*\* Le coordonnateur de la filière est un PES ou PH, appartenant au département d'attache de la filière  
\*joindre un CV succinct du coordonnateur de la filière*

Établissement :

Département :

Prénom et Nom :

**OUHANNOU MUSTAPHA** Grade : PES

Spécialité : DROIT

Tél. :

0661316310

Fax :

E. Mail :

ouhannou.mustapha@gmail.com

Date et signature :

### Le Chef de département d'attache de la filière

*L'avis du département, exprimé par le chef de département, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département.*

- Avis Favorable
- Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Chef de département :

## AVIS ET VISAS

### Le Chef de l'établissement dont relève la filière

*L'avis du Conseil d'établissement, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'établissement.*

- Avis Favorable
- Avis Défavorable

**Motivations :**

Date, signature et cachet du Chef de l'établissement :

### Le Président de l'université

*L'avis du Conseil d'université, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'université.*

- Avis Favorable
- Avis Défavorable

**Motivations :**

Date, signature et cachet du Président de l'université :

## SOMMAIRE DES MODULES

Descriptif du Module n°	Intitulé du module	N° de la page
1	Droit des affaires	14
2	Sociologie et psychologie du sport	17
3	Environnement réglementaire des activités sportives	21
4	Fiscalité	24
5	Organisation sportives	27
6	Sécurité des technologies de l'information	30
7	Statuts des clubs et droit des sociétés	33
8	Droit des contrats	36
9	Droit fiscal et statut du sportif	39
10	Infractions pénales	42
11	Droit international	45
12	Outil d'aide à la décision	48
13	Responsabilité sportive	51
14	Contentieux dans le sport	54
15	Gestion des conflits et Justice du sport	57
16	Droit du travail et statut du sportif	60
17	Contrat de Sponsoring et de publicité	63
18	Droit de l'image et agent sportif	66
19	<b>STAGE ou MEMOIRE</b>	69
20		
21		
22		
23		
24		

### 1. IDENTIFICATION DE LA FILIERE

**Intitulé :**

DROIT DU SPORT

**Parcours de formation, le cas échéant :**

**Discipline (s) (Par ordre d'importance relative) :**

Marketing du sport, Économie du Sport, Droit et juridiction du Sport, Management du Sport, Sciences du sport

**Spécialité(s) du diplôme :**

**Mots clés :** REGLEMENTATION, DROIT FISCAL CONTENTIEUX

### 2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des spécialistes en droit du sport : Approfondir leurs connaissances théoriques,  
Élargir leurs expériences pratiques des procédures en relation avec le droit du sport,

### 3. COMPETENCES A ACQUERIR

- Maîtriser de l'environnement juridique du sport ;
- Réaliser des recherches juridiques ;
- Identifier et résoudre les problématiques juridiques ;
- Adopter une analyse transverse des problématiques ;
- Elaborer une stratégie juridique de conseil ou de contentieux ;
- Rédiger et analyser des contrats et actes juridiques ;

#### 4. DEBOUCHES DE LA FORMATION

- Juriste du sport,
- Participer à l'évolution de l'environnement législatif, réglementaire et fiscal des activités sportives,
- Accompagner d'une formation les évolutions de sa carrière
- Prendre en compte l'expérience des professionnels

#### 5. CONDITIONS D'ACCES

##### 5.1. MODALITÉS D'ADMISSION

– **Diplômes requis :**

-

– **Prérequis pédagogiques spécifiques :**

-

– **Procédures de sélection :**

*Une présélection est opérée après un premier examen des dossiers de candidature. La sélection définitive est établie par un jury, composé de représentants de l'Institut des Métiers du Sport et de professionnels du secteur. Les candidats sont évalués sur la base de deux épreuves, test écrit et entretien oral individuel.*

**Étude du dossier :**

(expliciter les critères de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales, etc...)

**Test écrit**

- Une évaluation des capacités rédactionnelles du candidat d'une durée de 2 heures ;
- Un test QCM pour évaluer la culture sportive chez le candidat d'une durée d'une heure.

**Entretien oral**

Un entretien individuel au cours duquel le jury apprécie notamment la pertinence du choix de la spécialité par rapport au projet professionnel de chaque candidat, ses acquis pédagogiques ainsi que son implication dans le domaine sportif (en tant que pratiquant, sportif de haut-niveau, passionné du sport...).

##### 5.2. EFFECTIFS PRÉVUS :

1<sup>ère</sup> promotion : Année universitaire 2020/2021 : 50

2<sup>ème</sup> promotion : Année universitaire 2021/2022 : 50

3<sup>ème</sup> promotion : Année universitaire 2022/2023 : 50

4<sup>ème</sup> promotion : Année universitaire 2023/2024 : 50

5<sup>ème</sup> promotion : Année universitaire 2024/2025 : 50

**6. ARTICULATION DE LA FILIERE AVEC LES FORMATIONS DISPENSEES AU NIVEAU DE L'UNIVERSITE**

*(Passerelles entre la filière et les autres filières de l'établissement et au niveau de l'université, Articulation de la filière avec la licence ....)*

--



7. Organisation modulaire de la filière

		Module				Coordonnateur du module* (* le coordonnateur du module, est un PES ou un PH intervenant dans le module et appartenant au département d'attache du module)			
N°	Intitulé	Volume Horaire	Nature du module (Majeur Complémentaire/Outil)	Département d'attache du module	Nom et prénom	Etablissement / Université	Département	Spécialité	Grade
1	Droit des affaires	50	Majeur	Sciences juridiques et politiques en langue Française	OUHANNOU MUSTAPHA	FSJPKU IBN TOFAIL	Sciences juridiques et politiques en langue Française	GESTION	PES
2	Sociologie et psychologie du sport	50	Majeur	Néant	TAIB BOUCHRA	IMS/JU IBN TOFAIL	Néant		
3	Environnement réglementaire des activités sportives	50	Majeur	Néant	KHATER IMAD	IMS/JU IBN TOFAIL	Néant	DROIT	PH
4	Fiscalité	50	Complémentaire	Néant	DAOUI DRISS	IMS/JU IBN TOFAIL	ECONOMIE ET GESTION	MONNAIE FINANCE	PES
5	Organisations sportives	50	Majeur	Sciences Economiques et de Gestion	TORRA MOHAMED	FEG/JU IBN TOFAIL	Sciences Economiques et de Gestion	ÉCONOMIE	PH
6	Sécurité des technologies de l'information	50	Complémentaire	Sciences Economiques et de Gestion	KHARBOUCH OMAR	FEG/JU IBN TOFAIL	Sciences Economiques et de Gestion	Gestion	PH
<b>Total VH semestre 1</b>		<b>300</b>						<b>FEG/JU IBN TOFAIL</b>	
1	Statut des clubs et droit des sociétés	50	Majeur	Sciences juridiques et politiques en langue Française	OUHANNOU MUSTAPHA	FSJPKU IBN TOFAIL	Sciences juridiques et politiques en langue Française	GESTION	PES
2	Droit des contrats	50	Majeur	Néant	KHATER IMAD	IMS/JU IBN TOFAIL	Néant	DROIT	PH
3	Droit fiscal et statut du sportif	50	Majeur	Sciences Economiques et de Gestion	TORRA MOHAMED	FEG/JU IBN TOFAIL	Sciences Economiques et de Gestion	ÉCONOMIE	PH
4	Infractions pénales	50	Majeur	Néant	DAOUI DRISS	IMS/JU IBN TOFAIL	ECONOMIE ET GESTION	MONNAIE FINANCE	PES
5	Droit international	50	Majeur	Néant	MRHARIEL MEHDI	IMS/JU IBN TOFAIL	Néant		
6	Outil d'aide à la décision	50	Outils	Sciences Economiques et de Gestion	KHARBOUCH OMAR	FEG/JU IBN TOFAIL	Sciences Economiques et de Gestion	Gestion	PH
<b>TOTAL VH SEMESTRE 2</b>		<b>300</b>							

Semestre 1

Semestre 2



## 8. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FILIÈRE

INTERVENTION						
Nom et Prénom	Département	Spécialité	Grade	Module(s) d'intervention	Nature (Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.)	
1. Intervenants de l'établissement d'attache : TAIB BOUCHRA					Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui	
KHATER IMAD	Néant	DROIT	Professeur assistant	SOCILOGIE ET PSYCHOLOGIE DU SPORT - ENVIRONNEMENT SPORTIVES - DROIT DES CONTRATS - CONTRAT DE SPONSORING ET DE PUBLICITE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui	
DAOUI DRISS	Néant		Professeur de l'enseignement supérieur	FISCALITE - INFRACTIONS PENALES - DROIT DE L'IMAGE ET AGENT SPORTIF	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui	
MRHARI EL MEHDI				DROIT INTERNATIONAL - DROIT INTERNATIONAL	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui	
2. Intervenants d'autres établissements de l'université (Préciser) :						
OUHANNOU MUSTAPHA ( Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à Kenitra )	Sciences juridiques et politiques en langue Française		Professeur de l'enseignement supérieur	DROIT DES AFFAIRES - STATUTS DES CLUBS ET DROIT DES SOCIETES - CONTENTIEUX DANS LE SPORT	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	
TORRA MOHAMED ( Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra )			Professeur habilité	ORGANISATIONS SPORTIVES - DROIT FISCAL ET STATUT DU SPORTIF - DROIT DU TRAVAIL ET STATUT DU SPORTIF	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui	
KHARBOUCH OMAR ( Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra )	Sciences Economiques et de Gestion		PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	SECURITE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION - OUTIL D'AIDE A LA DECISION - RESPONSABILITE SPORTIVE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui	
ACHOUR FATIMA ZAHRA ( Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra )	Sciences Economiques et de Gestion	GESTION	Professeur de l'enseignement supérieur	GESTION DES CONFLITS ET JUSTICE DU SPORT - GESTION DES CONFLITS ET JUSTICE DU SPORT	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui	
3. Intervenants externes à l'université* d'autres établissements de formation (Préciser l'établissement de formation / Joindre les documents d'engagement des intéressés)						
4. Intervenants * socioéconomiques (Préciser l'organisme / Joindre les documents d'engagement des intéressés)						



**9. MOYENS MATERIELS ET LOGISTIQUE SPECIFIQUES, NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA FILIERE**

Disponibles	Prévus

**10. PARTENARIATS ET COOPERATION (PRECISER LA NATURE ET LES MODALITES)**

**10.1 Partenariat universitaire** (*Joindre les documents d'engagement, pour les partenaires autre que l'université d'appartenance de l'établissement dont relève la filière*)

Institution	Nature et modalités du partenariat

**10.2 Partenariat socio -professionnel** (*Joindre documents d'engagement*)

Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités

**10.3 Autres partenariats** (*préciser/Joindre documents d'engagement*)

Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités d'intervention

**11. AUTRES RENSEIGNEMENTS JUGES PERTINENTS**

--

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	1
Intitulé du module	DROIT DES AFFAIRES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	7
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Définir les sources de droit applicables aux différentes activités économiques. de définir les différents statuts juridiques de l'entreprise, en distinguant essentiellement entre d'une part, le statut juridique de l'entrepreneur individuel, et d'autre part, le régime juridique de la société, personne morale. Acquérir des connaissances relatives à la structure juridique des entreprises et à la prise en compte d'une harmonisation des règles de droit et de gestion dans le choix de la forme de l'entreprise.

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Avoir des connaissances de base relatives au droit

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres (préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
DROIT DES AFFAIRES	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Histoire du droit

Les sources du droit

L'environnement juridique des activités commerciales,

Le statut du commerçant

Les conditions juridiques des constitutions

Les formes juridiques

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Examen de fin de semestre</li> <li>✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.</li></ul>
--

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20
---

## 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : OUHANNOU MUSTAPHA	PES		Sciences juridiques et politiques en langue Française	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

## 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS
-----



## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	2
Intitulé du module	SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DU SPORT
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	7
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Le module propose de comprendre les objets, méthodes, travaux et résultats de la sociologie du sport.  
Savoir construire un raisonnement sociologique  
Analyser les liens entre sport et société  
Être capable de développer une argumentation sociologique  
Savoir rédiger un texte clair et cohérent s'adossant à des connaissances sociologiques  
Commencer à maîtriser l'expression orale dans un registre sociologique

## 1.2. PREREQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Avoir des connaissances en sociologie et en psychologie

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres (préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DU SPORT	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100 %

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1 -psychologie du sport

Introduction à la psychologie du sport

Adaptation des fonctions cognitives la pratique sportive

Fondement de la psychologie du sport

La motivation dans le sport

La théorie des buts d'accomplissement

Dimension sociale du sport

2- Sociologies du sport

Le sport et l'entreprise

La sociologie du travail

Enquête sur le sport : approches qualitatives et quantitatives

Les déterminants sociaux de la pratique sportive

#### 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

#### 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

**3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE**(Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : TAIB BOUCHRA				Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

**4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS**

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	3
Intitulé du module	ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE DES ACTIVITES SPORTIVES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	7
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module vise à appréhender les principales réglementations régissant la pratique sportive, afin de mieux comprendre les spécificités de l'activité sportive.  
Analyser la diversité d'acteurs et d'institutions du monde sportif.  
Examiner les difficultés liées à l'environnement des activités sportives.

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Droit

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE DES ACTIVITES SPORTIVES	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les dispositions de la loi

Les associations

Les agréments

La réglementation de l'encadrement

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

## 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : KHATER IMAD	PH	DROIT	Néant	Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

## 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	4
Intitulé du module	FISCALITE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	Complémentaire
Semestre d'appartenance du module	7
Établissement dont relève le module	IMS



# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Après avoir dispensé ce cours de fiscalité, l'étudiant devrait être en mesure de :

1. Identifier les opérations et les personnes (morales notamment) soumises à la TVA ;
2. Liquider la TVA (détermination de la TVA à payer suite à l'identification de la TVA déductible et la TVA collectée) ;
3. Passer d'un résultat comptable (calculé en se référant au système comptable des entreprises) à un résultat imposable (calculé en se référant à la 2 réglementation fiscale) et le liquider (prise en considération du minimum d'impôt et de l'acompte provisionnel).

## 1.2. PRE REQUIS PEDAGOGIQUES

(indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant.)

Avoir des connaissances en fiscalité

## 1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs)

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Évaluation des connaissances	VH global
Fiscalité	32	14				4	50
VH global du module	32	14				4	50
% VH	64%	28%				8%	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,...)

Introduction :

- La fiscalité : définition et objectifs
  - Les impôts directs et les impôts indirects
- la taxe sur la valeur ajoutée  
L'impôt sur les sociétés (l'IS)

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé 40 %  
Examen de fin de semestre 60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : DAOUI DRISS	PES	ECONOMIE ET GESTION	Néant	Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	5
Intitulé du module	ORGANISATIONS SPORTIVES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	7
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Acquérir des connaissances sur les organisations sportives
- Comprendre les diverses problématiques des organisations sportives en matière de stratégie
- Être en mesure d'établir un diagnostic stratégique
- Être capable de proposer des recommandations d'ordre stratégique

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

**Connaître les connaissances de bases de la stratégie d'entreprise**

**Travailler sa culture générale sur les stratégies actuelles du monde sportif**

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres/préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
ORGANISATIONS SPORTIVES	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Gestion des clubs gestion des fédérations

Marketing des organisations sportives

Relation avec les acteurs

Élaborer les stratégies et gérer les projets

Les modes de développement des organisations sportives

1. Diversification Vs Spécialisation

2. Stratégie : Faire, faire ensemble ou faire faire

3. Croissance : interne ou externe

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé 40 %  
Examen de fin de semestre 60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

## 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : TORRA MOHAMED	PH		Sciences Economiques et de Gestion	Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

## 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	6
Intitulé du module	SECURITE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	Complémentaire
Semestre d'appartenance du module	7
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Comprendre les concepts clés relatifs à l'importance d'assurer la sécurité des informations et des données, d'assurer leur sécurité physique,

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Faire la différence entre les données et les informations

Connaître les menaces majeures pour la sécurité des données

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres/préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
SECURITE DES TECHNOLOGIES DI'NFORMATION	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100 %

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les principaux éléments de sécurité dans l'utilisation des TIC

Techniques et applications

Internet en toute sécurité

Manipulation les données.

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

## 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : KHARBOUCH OMAR	PH		Sciences Economique s et de Gestion	Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

## 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS



## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	7
Intitulé du module	STATUTS DES CLUBS ET DROIT DES SOCIETES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	8
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaître les grands types de sociétés, pouvoir les comparer, Maîtriser les sources du droit des sociétés ;  
connaître les modalités de fonctionnement d'une société et les appliquer dans des situations pratiques

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Introduction à la gestion ; Introduction à l'économie

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres/préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
STATUTS DES CLUBS ET DROIT DES SOCIETES	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64%	28%	0%		0%	8%	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

La personnalité morale des sociétés ;  
Règles de fonctionnement ;  
Les pouvoirs et statuts des dirigeants et des associés ;  
Les mécanismes de contrôle ;  
Les règles de dissolution de la société

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
<b>Coordonnateur :</b> OUHANNOU MUSTAPHA	PES		Sciences juridiques et politiques en langue Française	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
<b>Intervenants :</b> Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	8
Intitulé du module	DROIT DES CONTRATS
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	8
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Présenter le droit commun des sociétés.

Comprendre les grands principes de constitution et de fonctionnement des sociétés, acteurs majeurs de l'économie.

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Avoir des connaissances en droit

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres/préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
DROIT DES CONTRATS	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

La notion de société  
La naissance de la société :  
Contrat de société  
–personnalité morale  
Les acteurs de la vie sociale :  
- dirigeants – Associés - Joueurs  
Les obligations contractuelles

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé 40 %  
Examen de fin de semestre 60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : KHATER IMAD	PH	DROIT	Néant	Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	9
Intitulé du module	DROIT FISCAL ET STATUT DU SPORTIF
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	8
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaissance des aspects fiscaux de la pratique du sport à ses divers niveaux et sous deux angles, la fiscalité directe et la fiscalité indirecte du sport.

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

**Avoir des connaissances en fiscalité et en droit**

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
DROIT FISCAL ET STATUT DU SPORTIF	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1. La fiscalité des associations sportives
2. La fiscalité des sociétés sportives
3. La fiscalité des personnes publiques gérant des activités sportives
4. Les sportifs assujettis à l'impôt sur le revenu
5. Les sportifs assujettis à la taxe professionnelle
6. Les activités sportives soumises à la TVA
7. Les activités sportives exonérées de la TVA
8. L'imposition du sport en tant que spectacle
9. L'imposition du sport en tant que programme télévisé



## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

## 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : TORRA MOHAMED	Professeur habilité		Sciences Economiques et de Gestion	Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

## 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	10
Intitulé du module	INFRACTIONS PENALES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	8
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Permettre d'identifier et d'évaluer le risque pénal lié à l'activité SPORTIVE. Connaître les conditions d'engagement de la responsabilité pénale

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Connaissances de droit pénal.

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
INFRACTIONS PENALES	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Droit pénal

Les branches du droit pénal

Définition, Sources,

Champ d'application dans le temps et dans l'espace, interprétation) ;

l'infraction (définition, classification, conditions d'existence) ;

L'auteur de l'infraction.

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

## 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : DAOUI DRISS	PES		Néant	Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

## 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	11
Intitulé du module	DROIT INTERNATIONAL
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	8
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Apporter aux étudiants une vision d'ensemble des divers acteurs dans les affaires internationales et des droits et contraintes auxquels ils sont soumis  
Présenter aux étudiants les sources et les sujets du droit international.  
Comprendre les particularités de la société internationale composée principalement d'États  
Analyser les aspects juridiques de problématiques relevant du droit international

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

**Avoir des connaissances en droit international**

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres/préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
DROIT INTERNATIONAL	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Origines du droit international des affaires  
Les structures internationales.  
La création et les caractéristiques des structures internationales  
Relations des structures internationales liées entre elles et avec les tiers  
Les principes de fiscalité applicables aux structures internationales.  
Le cadre juridique de la vie d'une entreprise dans un contexte international  
La formation et l'exécution des contrats internationaux  
Les litiges  
La faillite internationale - Conclusion : Cas pratique

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : MRHARI EL MEHDI				Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	12
Intitulé du module	OUTIL D'AIDE A LA DECISION
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	OUTILS
Semestre d'appartenance du module	8
Établissement dont relève le module	IMS



# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a comme objectif de renforcer d'avantage les facultés de prise de décision en tant que futur managers et décideurs dans des domaines clés du sport.

## 1.2. PRE REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant.)

Maitrise et validation des acquis en statistiques descriptives et un bon niveau en langue anglaise

## 1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs)

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres (préciser)	Travail personnel	Évaluation des connaissances	VH global
	32	14				4	50
VH global du module	32	14				4	50
% VH	64%	28%				8%	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,...)

### OUTILS D'AIDE A LA DÉCISION

- Introduction à la recherche opérationnelle
    - o Quelques exemples de modèles mathématiques
    - o Tour d'horizon des techniques de recherche opérationnelle
  - Applications de la programmation linéaire
    - o Notions de base, exemples et méthode de résolution
    - o Dualité
    - o Solveurs et langages de modélisation
  - Programmation en nombres entiers et optimisation combinatoire
    - o Notions et exemples
- Complexité des problèmes et efficacité des algorithmes

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : KHARBOUCH OMAR	PH		Sciences Economique s et de Gestion	Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	13
Intitulé du module	RESPONSABILITE SPORTIVE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	8
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Analyser les différentes responsabilités mises en jeu lors de la gestion des activités et des équipements sportifs.

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Les étudiants devront avoir une connaissance des différents acteurs du sport chargés de l'organisation des activités physiques et sportives. Cette connaissance doit porter en particulier sur la mise en œuvre des activités au plan opérationnel : collectivités, associations, organisateurs d'événements,...

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres/préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
RESPONSABILITE SPORTIVE	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1. Responsabilité : généralités

2. La responsabilité civile sportive

3. Responsabilités administratives

- la responsabilité pour faute : les fautes dans le cadre de l'exercice de pouvoirs de police du maire, les fautes de service, la faute personnelle

- la responsabilité sans faute

4. La responsabilité pénale

5. La responsabilité personnelle des dirigeants

- le droit commun de la responsabilité civile

- les régimes spéciaux de responsabilité et de sanction

### 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

### 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : KHARBOUCH OMAR	PH		Sciences Economique s et de Gestion	Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	14
Intitulé du module	CONTENTIEUX DANS LE SPORT
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	9
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Appréhender les principales réglementations régissant la pratique sportive, afin de mieux comprendre les spécificités de l'activité sportive.

- Analyser la diversité d'acteurs et d'institutions du monde sportif.
- Examiner les difficultés liées au financement de l'activité sportive.

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

**Avoir des connaissances générales sur : justice fédérale, conciliation et CNOSF, arbitrage et TAS, contentieux judiciaire et administratif du sport, arbitrage international et TAS**

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
CONTENTIEUX DANS LE SPORT	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les normes du sport  
Les normes d'origine étatique et supra-étatique  
Les normes d'origine privée  
Les principes généraux du droit sportif  
Les groupements sportifs  
Les associations sportives  
Les sociétés sportives  
Contentieux du sport

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

#### 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé 40 %  
Examen de fin de semestre 60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

## 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : OUHANNOU MUSTAPHA	PES		Sciences juridiques et politiques en langue Française	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

## 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS



## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	15
Intitulé du module	GESTION DES CONFLITS ET JUSTICE DU SPORT
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	9
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Mise en valeur des capacités des acteurs intermédiaires en matière de gestion des conflits  
Être capables de : Définir un conflit ; Identifier les types de conflits ; Décrire et appliquer les outils d'analyse de conflit ; Décrire les étapes d'évolution d'un conflit ; Identifier les stratégies de résolution de conflit en IP

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Avoir des connaissances sur les différents types des conflits

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres/préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
GESTION DES CONFLITS ET JUSTICE DU SPORT	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Définir ce qu'est un conflit  
La communication dans le contexte de la gestion de conflits  
Techniques de coaching  
Comprendre la dynamique des conflits  
Comment gérer son anxiété pour confronter avec assurance  
un plan d'intervention  
Accompagnement post-conflit

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : ACHOUR FATIMA ZAHRA	PES	GESTION	Sciences Economiques et de Gestion	Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	16
Intitulé du module	DROIT DU TRAVAIL ET STATUT DU SPORTIF
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	9
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Présenter les acteurs et les principales réglementations du travail dans le milieu sportif.  
Les syndicats, les conventions collectives de travail...

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Avoir des connaissances en droit de travail

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
DROIT DU TRAVAIL ET STATUT DU SPORTIF	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les caractères du droit de travail  
Coexistence de relations collectives et individuelles  
Le caractère progressiste du droit du travail  
Des principales règles du contrat de travail  
Les obligations du salarié, les obligations de l'employeur  
La tentative de conciliation  
Le bureau de jugement  
La comparution des parties

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : TORRA MOHAMED	PH		Sciences Economiques et de Gestion	Faculté d'économie et de Gestion à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	17
Intitulé du module	CONTRAT DE SPONSORING ET DE PUBLICITE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	Complémentaire
Semestre d'appartenance du module	9
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de promouvoir un produit sportif ou une marque de sport : au-delà de la Promotion d'un produit,

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Connaissances en sponsoring et connaissances élémentaires en communication et publicité

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
CONTRAT DE SPONSORING ET DE PUBLICITE	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les formes de publicité

Les formes de sponsoring

Les acteurs et les supports

Gère la communication auprès des médias

Les stratégies de communications

Image et notoriété

## 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

## 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT



## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé	40 %
Examen de fin de semestre	60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : KHATER IMAD	PH	DROIT	Néant	Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants : Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	18
Intitulé du module	DROIT DE L'IMAGE ET AGENT SPORTIF
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire/ Outil)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	9
Établissement dont relève le module	IMS

# 1. SYLLABUS DU MODULE

## 1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Permet d'acquérir directement toutes les notions liées à l'environnement juridique et sportif du métier d'agent et protection de l'image et notamment préserver les intérêts financiers et sportifs

Conduite du comportement dans les domaines sportifs et personnel

## 1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Avoir des connaissances sur les dispositions réglementaires spécifiques de l'agent sportif

**1.3. VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
DROIT DE L'IMAGE ET AGENT SPORTIF	32	14				4	50
VH global du module	32	14	0		0	4	50
% VH	64 %	28 %	0 %		0 %	8 %	100%

## 1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Droit des sociétés sportives

La responsabilité civile dans le sport

La responsabilité pénale dans le sport

Traitement de limage

Droit de la publicité

Le droit de la personnalité  
protection juridique de l'image

### 1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Amélioration de la maîtrise du travail en groupe et de la présentation des travaux et projets liés au module en fonction de chaque étudiant Intégrés au cours

### 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Modes d'évaluation

- ✓ Examen de fin de semestre
- ✓ Contrôles continus : épreuves orales, travaux à domicile devoirs surveillés, exposés.

### 2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module)

Contrôles continus + Exposé 40 %  
Examen de fin de semestre 60 %

### 2.3. Modalités de Validation du module

Ce module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20

### 3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module est un PES ou PH, appartenant au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
<b>Coordonnateur :</b> DAOUI DRISS	PES		Néant	Institut des Métiers de Sport à Kenitra	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de stages : Oui
<b>Intervenants :</b> Nom et Prénom					

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

RAS

## DESCRIPTION DU STAGE OU DU MEMORE

- Un **stage d'initiation à la recherche** ou un **mémoire** dans le cas d'un **Master** est obligatoire au cours du 4<sup>ème</sup> semestre. Toutefois, les sujets du stage ou du mémoire peuvent être attribués à partir du 3<sup>ème</sup> Semestre. Le stage ou le mémoire peut se faire dans une structure de recherche affiliée à l'université ou à un établissement ou institution public, semi-public ou privé ou dans une institution dans le domaine de formation de la filière
- Un **stage en milieu professionnel** pour le cas d'un Master **spécialisé** est obligatoire au cours du 4<sup>ème</sup> semestre. Toutefois, les sujets du stage peuvent être attribués à partir du 3<sup>ème</sup> Semestre. Le stage professionnel doit se faire dans une entreprise privée, publique ou semi-publique ; dans une administration, collectivité locale ou dans une institution dans le domaine de professionnalisation de la filière. À travers le stage, l'étudiant traite une problématique spécifique à une institution socioprofessionnelle. Le stage professionnel est Co encadré par cette institution et l'établissement universitaire dont relève la filière.

Le stage d'initiation à la recherche ou le mémoire et le stage professionnel représentent 25% du volume horaire global de la filière. Il est équivalent à 6 modules ; soit un semestre. Il fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury et d'une note. Le jury de soutenance est composé d'au moins trois intervenants dans la filière, dont l'encadrant du stage.

## Description du stage ou du mémoire

### 1. OBJECTIFS

- L'optique du stage est d'aller au-delà de l'observation pour s'impliquer dans une mission préalablement définie avec une structure d'accueil. La recherche de stage fait partie de la formation.
- La mise en stage vise à sensibiliser l'étudiant aux exigences de milieux professionnels en insistant sur l'appréhension des enjeux du domaine d'exercice de la structure d'accueil comme sur la problématisation de son intervention en vue de justifier les missions négociées entre l'hébergeur professionnel et le référent universitaire.

### 2. DUREE

La durée du stage est d'un minimum de 4 mois et peut aller jusqu'à 6 mois

### 3. LIEU

Le choix de l'entreprise d'accueil (industrie du sport, distributeurs, prestataires, collectivités locales, administration publique, clubs, fédération, établissement de tourisme sportif et des loisirs, entreprises privées, cabinet de consulting) revient à l'enseignant tuteur, sur proposition de l'étudiant.

### 4. ACTIVITES PREVUES

L'équipe pédagogique veillera à l'adéquation des missions avec les compétences de l'étudiant et insistera sur la mise en perspective du stage avec les aspirations professionnelles et personnelles de l'étudiant.

### 5. ENCADREMENT

L'étudiant bénéficie d'un double encadrement :

- Un encadrant pédagogique de l'équipe du Master.
- Un encadrant professionnel au niveau de la structure d'accueil.

Un cahier de stage est remis à l'étudiant au niveau duquel est noté le suivi de l'encadrant professionnel tout au long de la période du stage

### 6. MODALITES D'ÉVALUATION

- Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport faisant l'objet d'une soutenance orale.
- (Orale: 25%, Ecrit: 50%)



## 7. MODALITES DE VALIDATION

- La note du stage est équivalente à la note totale du semestre IV.
- Il est noté de 0 à 20.
- Si la note est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant est astreint à refaire le stage.



## AVIS ET VISAS

### Le coordonnateur pédagogique de la filière \*

*\* Le coordonnateur de la filière est un PES ou PH, appartenant au département d'attache de la filière*

*\*joindre un CV succinct du coordonnateur de la filière*

Établissement :

Département :

Prénom et Nom :

**EL KHATTABI OMAR**

Grade : PH

Spécialité :

Tél. :

0661616538

Fax :

E. Mail : elkhattabi@uit.ac.ma

Date et signature :

### Le Chef de département d'attache de la filière

*L'avis du département, exprimé par le chef de département, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département.*

- Avis Favorable  
 Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Chef de département :